

Dépêche n°154654
Marseille, lundi 12 septembre 2011,
17:00:57

Marie-Pierre Vega
Ligne directe:

L'Institut régional du travail d'Aix-en-Provence membre d'un nouveau « Pôle régional travail », veut « améliorer sa visibilité »

« Améliorer sa visibilité » et « démontrer son utilité » : tel est le défi que l'Institut régional du travail d'Aix-en-Provence (université de la Méditerranée, Aix-Marseille II) entend relever à « la demande du ministère du Travail », qui finance son budget de fonctionnement, indique à AEF le directeur de l'institut, Mario Corrêa. La participation de l'IRT au nouveau « Pôle régional travail » Provence-Alpes-Côte d'Azur qui, depuis la rentrée 2011, fédère les organismes de la région impliqués dans des activités de recherche, d'études, d'enseignement et de conseil dans le champ du travail, concourt à l'atteinte de cet objectif. Mario Corrêa revient par ailleurs sur l'évolution de l'activité de l'IRT et des attentes de son public, organisations syndicales et élus du personnel. « La santé mentale et les risques psychosociaux » constituent « l'un des plus gros volumes de stages que nous organisons », détaille le directeur de l'institut, qui travaille aussi sur une procédure d'accompagnement à la VAE du militantisme syndical.



Mario Corrêa, directeur de l'Institut
régional du travail d'Aix-en-Provence
D.R.

AEF : Pourquoi avez-vous rejoint le « Pôle régional travail », qui donnera une conférence inaugurale le 6 octobre 2011 ?

Mario Corrêa : La région regroupe sur son territoire une pluralité d'organismes impliqués dans des activités de production de connaissances, de recherche, d'études, d'enseignement et de conseil dans le champ du travail, pour le compte des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des partenaires sociaux, des milieux associatifs ou des citoyens. Il s'agit, outre l'IRT, d'Act Méditerranée, du Céreq, de l'Institut d'ergologie de l'université de Provence, le Lest [Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, UMR CNRS – universités de Provence et de la Méditerranée] et l'ORM (Observatoire régional des métiers). Le Pôle régional travail a pour objectif de consolider cet ensemble, d'en améliorer la visibilité et de le rendre plus performant, en vue d'en faire une référence et une ressource pour les acteurs concernés par le travail, l'emploi et la formation professionnelle. L'animation de ce pôle prendra la forme de cycles de conférences, de colloques, de participation à des revues régionales, d'accompagnement technique des instances du partenariat régional ou encore de réponses communes à des appels d'offres. Le Pôle régional travail devrait donc contribuer à accroître la visibilité de l'IRT, alors même que la Cour des comptes, dans un rapport, et le ministère du Travail, qui finance le budget de fonctionnement de l'IRT d'Aix-en-Provence, ont demandé à l'Institut de démontrer son utilité. Cette année, la subvention du ministère est en baisse de 12 %. Cependant, elle ne représente que la moitié de nos ressources. L'autre moitié repose sur les actions de formation réalisées sur des conventions spécifiques.

AEF : Comment évolue l'activité de l'IRT d'Aix-en-Provence ?

Mario Corrêia : Notre activité se décompose en sessions de formation de niveau universitaire et journées d'études qui s'adressent aux membres des organisations syndicales CGT, CFDT, FO de la région Paca, co-fondatrices de l'Institut, en actions de formation d'élus de CHSCT, CE et DP, et en actions de sensibilisation sur convention spécifiques avec la Direccte et certaines fédérations syndicales. Les stages syndicaux, réalisés sur financements du ministère du Travail, sont en augmentation régulière depuis quelques années, et le nombre de stagiaires a logiquement suivi la même tendance, jusqu'en 2009. Mais le report des remboursements de pertes de salaire annoncé en 2010, puis leur suppression en 2011, ont eu pour effet de réduire sensiblement le nombre moyen des stagiaires accueillis dans chaque stage. C'est problématique dans la mesure où l'IRT n'organise pas de stage en dessous de huit stagiaires. Cependant nous avons reproduit en 2011 le nombre et la répartition des actions réalisées en 2010. Nous avons également inscrit au programme pour fin 2011 un nouveau stage sur la thématique de la violence, le harcèlement et la discrimination au travail. Cette action fait l'objet d'une information particulière en direction des organisations syndicales non présentes pour l'instant à l'Institut, de façon à prendre en compte dès à présent les nouvelles orientations dont le ministère nous a fait part dans le cadre de la loi sur la démocratie sociale.

Nous continuons par ailleurs d'augmenter le nombre de formations de représentants du personnel des entreprises, organisées à leur demande, ou à notre initiative, avec une offre de dix formations courtes en collaboration avec le service de formation tout au long de la vie de l'université de la Méditerranée. Ces formations, qui ont démarré au second semestre 2011, portent sur les différents domaines du droit du travail, de la communication et du champ économique et social. Cette coopération permet de mobiliser d'autres sources de financement que celles de la formation économique et syndicale, comme par exemple le DIF.

AEF : Quelles sont les attentes majeures des organisations syndicales et des représentants du personnel ?

Mario Corrêia : Il y a une attente forte sur le juridique, que nous essayons d'enrichir par des apports en sociologie et économie, car nous pensons que les instances représentatives du personnel ne sont ni des avocats ni des juges. Leur rôle est de construire un point de vue sur les problèmes qu'elles rencontrent au niveau professionnel. En revanche, nous répondons à leurs demandes de plus en plus importantes sur la santé mentale et les risques psychosociaux. Cela commence à représenter l'un des plus gros volumes de stages que nous organisons. Ces stages sont ouverts à tous, y compris aux représentants du personnel non syndiqués. Nous essayons de les outiller pour leur permettre de négocier sur l'organisation du travail. À l'inverse, il y a des thèmes proposés par les organisations syndicales à leurs militants qui rencontrent peu d'écho. Par exemple, la GPEC territoriale, un stage souhaité par la CGT, a beaucoup de mal à trouver son public, certainement parce que les organisations syndicales sont structurées par métier et non pas par territoire.

AEF : Quels sont les prochains chantiers de l'IRT d'Aix-en-Provence ?

Mario Corrêia : Nous ouvrons un chantier de réflexion pour la mise en place d'une VIE du militantisme syndical, en partenariat avec le service de formation tout au long de la vie de l'université, qui est à la fois certificateur et accompagnateur dans les parcours de VIE. À ce stade, il s'agit de travailler au recensement d'un ensemble de diplômés qui correspondent aux compétences détenues et mises en œuvre par les responsables syndicaux et d'élaborer, en s'appuyant sur les expériences des autres instituts, des procédures d'accompagnement et d'orientation adaptées au public syndical. Cette initiative s'inscrit dans la réflexion impulsée par le réseau des Instituts. L'IRT d'Aix-en-Provence prépare également un colloque sur les jeunes et le travail, qui aura lieu en octobre 2012, pour répondre à des interrogations de la part de salariés plus âgés, lors des stages organisés à l'Institut, sur le comportement au travail de leurs jeunes collègues, comportements qu'ils ne comprennent pas, qu'ils critiquent souvent vivement et dont les recherches actuelles rendent peu compte ou de manière parcellaire. Plus rapidement, la prochaine journée d'études en direction des membres des CHSCT sera organisée en septembre 2011 sur le thème de la réforme de la médecine du travail, avec la collaboration de la Direccte Paca et la participation de médecins du travail.

Contact : Institut régional du travail d'Aix-en-Provence, Mario Corrêa, directeur, ,
mario.corrêa@univmed.fr

Dépêche n° 154654 © Copyright AEF - 1998/2012

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, directe ou indirecte, est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.